



*A DIJON, le 29/03/2024*

## **A bout de souffle... besoin d'air !**

Pour rappel, le 21/03/2024, l'Intersyndicale du SPIP de DIJON dénonçait l'absence de poste à la CAP de mobilité des CPIP 2024.

Alors que notre charge de travail est toujours aussi haute, **O poste !**

Lors de l'HMI du 28/03/2024, la majorité des agents était présente (CPIP et PA).

### Des mesures ont été actées !

Si les CPIP n'ont plus les moyens d'être multitâches, leurs priorités doivent être revues pour se limiter aux prises en charge individuelles et ce, à compter du 02/04/2024 et jusqu'à « retour à meilleure fortune » :

- **Adieu doux rêves** d'ateliers, de groupes de travail, de participations aux commissions partenariales
- **Adieu doux rêves** de prises en charge collectives
- **Adieu doux rêves** de BEX collectif créé autour d'un jeu pour rendre le moment plus participatif mais aussi plus chronophage (outil élevé au rang de « bonnes pratiques » sur Intranet)
- **Adieu** participations volontaires des CPIP en CAP et CPU
- **Adieu** bonne volonté des CPIP à envoyer leurs rapports le plus en amont possible
- **Adieu** conscience professionnelle qui nous pousse à travailler toujours au-delà de nos 7h12 quotidiennes

Nous demandons que ces nouvelles dispositions soient intégrées à une nouvelle note de service actant le **service dégradé**, tel que connu jusqu'en octobre 2023, notamment pour espacer les rythmes de prise en charge.

Nous afficherons notre mécontentement dans nos boîtes mail pour expliquer les raisons de notre soudaine absence de réactivité dont personne n'a l'habitude.

Notre absence permettra peut-être de faire constater notre importance.

L'Intersyndicale de DIJON a demandé audience au DI, nous serons reçus le 08/04/2024.

L'union fait la force à Dijon !

Les représentants des personnels de la CGT-IP et du SNEPAP-FSU